

✚ VU le rapport n° 1.

CONSIDERANT que le compte de gestion est établi par la Comptable et permet de vérifier l'exécution du budget et de présenter la situation financière du syndicat.

CONSIDERANT que le compte de gestion se compose d'un bilan qui est la photographie des différents éléments figurant à notre patrimoine, que ce bilan paraît régulier et se décompose comme suit :

ACTIF		PASSIF	
Immobilisé	9 187 578.95	Fonds propres	9 951 018.24
Circulant	2 797 857.28	Dette	2 037 865.33
Comptes de régularisation	3 700.00	Comptes de régularisation	252.66
Total	11 989 136.23	Total	11 989 136.23

CONSIDERANT que le compte de gestion se compose d'un compte de la consommation des crédits et de réalisation des opérations qui permet de vérifier l'exécution du budget, et que ce dernier, après vérification, est conforme au compte administratif du syndicat.

I – Fonctionnement

Libellés	Montants
Total recettes section de fonctionnement	1 382 595.81
Total dépenses section de fonctionnement	1 350 178.16
Excédent de fonctionnement	32 417.65
Résultat exercice 2018	32 645.61
Résultat de clôture exercice 2019	65 063.26 €

II – Investissement

Libellés	Montants
Total recettes section d'investissement	538 333.16 €
Total dépenses section d'investissement	7 231 297.68
Déficit d'investissement	-6 692 964.82
Résultat exercice 2018	7 391 340.85 €
Résultat de clôture exercice 2019	698 376.03 €

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE COMITE SYNDICAL DECIDE**

- ✚ De **prendre acte** des éléments présentés par le Payeur départemental ;
- ✚ De **déclarer** que le compte de gestion, dressé par la Paierie Départementale, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part ;
- ✚ D'**approuver** le compte de gestion du syndicat mixte pour l'exercice 2019, joint en annexe, présenté par la comptable.

Envoyé en préfecture le 13/03/2020

Reçu en préfecture le 13/03/2020

Affiché le

SLOW

ID : 058-200002400-20200302-2020_01-DE

ADOPTE :

Nombre de voix pour :

Nombre de voix contre :

Nombre d'abstention :

**DELIBERATION
PUBLIEE LE**

**LE PRESIDENT
DU COMITE SYNDICAL**

